



la Clairière

VIVRE, TRAVAILLER, PARTAGER

Bron – Lyon



LYON
METROPOLE
HABITAT

LETTRE D'INFORMATION

JANVIER 2022

#5



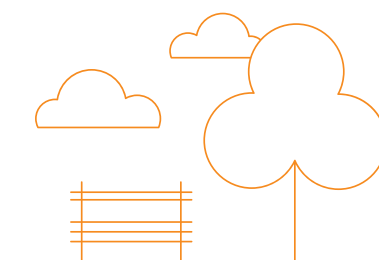
2 300
arbres (plantés
ou préservés)

LA CLAIRIÈRE, UN PROJET DURABLE

Vous l'avez vu, les travaux vont bon train sur le chantier de La Clairière et les premiers immeubles sortent de terre. Mais ce qui est moins visible, et pourtant essentiel, c'est tout le soin apporté à la qualité de l'environnement : fertilité des sols, qualité de l'eau et de l'air, confort acoustique...

Dans cette nouvelle Lettre info, découvrez tout ce que Lyon Métropole Habitat, aménageur du futur quartier, met en œuvre pour faire de La Clairière un quartier agréable à vivre et où il fait bon travailler.

Recyclage sur site des déchets de démolition, gestion innovante des eaux pluviales, lutte contre les îlots de chaleur grâce à la végétation, construction de bâtiments respectueux de l'environnement, exigence paysagère... Dès aujourd'hui, tous les acteurs sont mobilisés pour faire de La Clairière un quartier de nature durable.



BIENVENUE DANS LA CANOPÉE !

La canopée, c'est la partie la plus élevée d'une forêt, celle qui abrite le plus de vie et apporte ombre et fraîcheur. À la Clairière, l'ambition est d'atteindre 50 % de couverture végétale d'ici 15 ans !

Redonner sa place à la nature

Pendant plus de 50 ans, le site a été occupé par la caserne de gendarmerie Raby. 400 familles travaillaient et vivaient au milieu d'une nature très présente, en particulier sur la partie la plus haute du site. Un des enjeux forts du projet est de préserver cette nature, mais surtout de la renforcer, de la valoriser avec la plantation de nouveaux arbres partout sur le site et avec une gestion naturelle de l'eau qui profitera à la végétation.

RENFORCER LA PRÉSENCE DE LA VÉGÉTATION

Les nouveaux défis climatiques obligent à repenser l'aménagement des quartiers, notamment pour lutter contre les températures élevées en milieu urbain. Principal levier pour apporter de la fraîcheur : planter arbres et végétation en quantité. À la Clairière, on a donc pris le parti de conserver au maximum les arbres existants (près de 500!) et de planter 1 800 arbres supplémentaires (500 dans les espaces publics et 1 300 dans les espaces privés).

Arbres et végétation seront répartis partout sur le site : en plantation serrée le long des rues à double sens, en lisière boisée autour des îlots, en alignement le long des rues à sens unique, mais également au « cœur vert » du parc du belvédère et même sur les toitures des bâtiments! Quant à la place Jean Raby, la végétation y sera multipliée par 3!

Un atout pour développer la biodiversité dans et autour du quartier.



Sur les 16 hectares aménagés, 7 seront consacrés à des espaces verts privés ou publics

POUR UNE GESTION VERTUEUSE DES EAUX PLUVIALES

« Objectif zéro déchet, zéro tuyau » : la totalité des eaux de pluie sera infiltrée dans le sol au profit de la végétation, soit 8 500 m³ qui ne seront plus traités en station d'épuration. Mais comment faire pour éviter les débordements en cas de forte pluie ? Le défi sera relevé grâce à trois techniques autonomes et entièrement naturelles de tranchées et de noues.



Noues infiltrantes

ECO-CONCEPTION DES BÂTIMENTS : EXEMPLARITÉ À TOUS LES NIVEAUX

L'ambition environnementale de la Clairière s'illustre à l'extérieur... mais aussi à l'intérieur ! Qu'ils soient résidentiels ou à vocation économique, tous les bâtiments bénéficieront du chauffage urbain. Ce réseau connecté permettra d'économiser chaque année près de 900 tonnes de CO₂ ! Tous les bâtiments disposeront également d'une exposition maximale au soleil et d'un système de ventilation naturelle. Enfin, le choix a été fait de proscrire les menuiseries et volets en PVC, très polluants à produire et non recyclables.



Sols fertiles

Économie de
2 400
allers-retours
de camions

PRIORITÉ À LA RÉUTILISATION DES MATÉRIAUX

Eviter le gaspillage et limiter les déchets en réutilisant les objets ou matériaux : c'est le principe de l'économie circulaire. À la Clairière, les aménagements s'inspirent de cette idée pour construire un quartier durable. Les anciens bâtiments ont été entièrement déconstruits et les matériaux non recyclables ont été évacués. 50 000 m³ (soit 100 000 tonnes) de béton ont été triés et concassés sur le site, évitant les allers-retours de 4 200 camions. Ils ont été réutilisés, notamment sous les voiries, générant une économie de 500 000 € ! Autre exemple : la réutilisation de béton de fond de toupie dans les revêtements d'espaces publics.



QUESTION À...

Laurent Legendre, chef de projets Infrastructures Urbaines, SCE

La gestion des terres fertiles fait l'objet d'une attention particulière. Pouvez-vous nous expliquer ?

« De plus en plus, nous voulons voir la nature revenir en ville, mais il y a une conséquence : les projets urbains sont de plus en plus gourmands en terres végétales que l'on achète en périphérie des villes. Le modèle a atteint ses limites, que ce soit au niveau environnemental ou économique. À la Clairière, nous proposons une alternative : reconstituer des terres fertiles à partir des matériaux disponibles sur place. Nous venons de démarrer une expérimentation sur une parcelle d'environ 5 000 m². »

Concrètement, comment procédez-vous ?

« Il s'agit d'abord de rendre le sol moins compact, plus souple. Ensuite, il faut le nourrir pour le rendre fertile et vivant. Nous y apportons de la matière (compost, paillage, broyat d'arbres), complétée par un mélange d'engrais vert. Ce travail va durer deux ans. Nous sommes accompagnés par l'Université de Lorraine qui a développé une expertise solide dans la fertilisation des sols. »

QUATRE OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX AMBITIEUX



Pour guider les opérateurs qui travaillent sur la Clairière, Lyon Métropole Habitat a défini quatre objectifs environnementaux ambitieux :

- les économies d'énergie,
- les économies de ressources,
- les économies de charges,
- le confort et la santé : qualité de l'air, acoustique, confort d'été, confort d'usage.

Ces éléments sont vérifiés à chaque étape du projet, de la conception à la livraison des bâtiments.



LA CLAIRIÈRE ET VOUS

Découvrir le futur quartier, comprendre le projet d'aménagement et ses valeurs, se repérer grâce à une carte interactive, visualiser les premiers programmes de logements et d'activités, se tenir au courant de l'actualité du projet et des prochains rendez-vous... Pour cela, une seule adresse :

www.laclairiere-bron-lyon.fr

GARDONS LE CONTACT

Vous avez des questions ou des remarques ?
Écrivez à : riverainsclairiere@gmail.com



© Photographies : LMH / Greenstyle / Dumetier Design / Laurence Danière

La sous station générale de chauffage urbain permettra d'économiser 878 tonnes de CO₂

RETOURS EN IMAGES



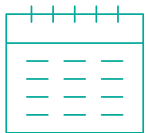
Mercredi 8 septembre 2021 :
visite de chantier



Samedi 2 octobre 2021 :
la Clairière en roues libres



Lundi 29 novembre 2021 :
Évènement « 60 000 heures d'insertion
par l'emploi pour la Clairière »



PROCHAINES GRANDES ÉTAPES DU CHANTIER

Février 2022 :

lancement des travaux du bâtiment de la crèche

Mars 2022 :

lancement des travaux des espaces publics de la phase 1

2e semestre 2022 :

livraison des premiers programmes et arrivée
des premiers habitants



Un projet conçu et aménagé par



réalisé par



et soutenu par

